

Mot du PDG



Les aiguilles du Grand Horloger tournent inexorablement, indifférentes à l'environnement, indifférentes aux événements. Au compteur le 15 octobre 2015, l'AGETUR S.A., votre Agence d'Exécution des Travaux Urbains totalise 25 années d'exercice.

Dans une circonstance pareille, les croyants comme vous et moi, manifestons d'abord le réflexe de l'action de grâces à Dieu.

Ensuite me permettriez-vous de saisir cette occasion, pour témoigner une vibrante reconnaissance à toutes les personnes qui ont contribué à bâtir l'AGETUR : les Actionnaires, les Administrateurs, le personnel pionnier, les ouvriers de la première heure comme je les appelle, toutes les personnes qui ont rejoint l'équipe au fil des années, et surtout les partenaires à divers niveaux à savoir : le gouvernement du Bénin, les partenaires techniques et financiers, les collectivités territoriales, les privés qui nous confient l'exécution de leurs projets, les entreprises de BTP, les bureaux d'études, les divers fournisseurs de biens et services, et j'en oublie. Au nombre de toutes ces personnes, je m'en voudrais de ne pas avoir une pensée pour celles qui ne sont plus.

Dieu m'a accordé la grâce de conduire l'AGETUR depuis sa création à ses 25 années d'exercice. Entre l'émotion et la légitime fierté, il me plaît de sacrifier ici à un devoir de mémoire.

En effet, aux lendemains de la crise économique des années 80 en Afrique et face aux résultats mitigés des Programmes d'Ajustement Structurel, plusieurs outils novateurs de développement ont émergé, au nombre desquels figurent en place de choix, les Agences d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi. Le but était de faire réaliser en faveur des populations, des projets de développement par des

méthodes privilégiant l'utilisation intensive de la main-d'œuvre et générant une plus value socio-économique.

La Banque Mondiale, s'inspirant de l'expérience du Sénégal, a proposé au gouvernement de transition issu de la conférence des forces vives de la Nation tenue en février 1990, la solution de recours à la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD). Pour ce faire, un conseil ad hoc de personnalités composé de Messieurs MITO-BABA Florentin, GANDONOU Georges, ELEGBE Amos et LOKO René a été mis en place pour la rédaction des textes fondamentaux d'une structure d'exécution de MOD au Bénin et le recrutement de son Directeur Général. C'est ainsi que l'Agence d'Exécution des Travaux Urbains (AGETUR) a été portée sur les fonds baptismaux le 15 octobre 1990, sous la forme juridique d'Association à but non lucratif, régie par la loi 1901.

A l'issue de la procédure de recrutement organisé avec l'appui de la Banque Mondiale, votre serviteur Lambert KOTY a été retenu pour assurer les fonctions de Président Directeur Général de l'Association AGETUR.

L'organe suprême de gestion de l'Association était son Assemblée Générale composée de 9 membres :

- ✚ le Directeur Général,
- ✚ l'Etat représenté par les ministères en charge des Finances, de l'Intérieur, des Travaux Publics, de l'Urbanisme, du Plan, de l'Industrie, du Commerce, du Travail, de la Santé Publique et de la Justice,
- ✚ la ville de Cotonou,
- ✚ la ville de Porto Novo,

*Leader dans la maîtrise d'ouvrage
déléguée au Bénin*

Mot du PDG

- ✚ la sous-préfecture d'Abomey-Calavi,
- ✚ la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau (SBEE),
- ✚ l'Office des Postes et Télécommunications (OPT),
- ✚ l'Office National des Employeurs du Bénin (ONEB),
- ✚ Monseigneur Isidore de SOUZA, Archevêque de Cotonou.

A l'Assemblée du 19 décembre 1991, j'ai proposé, pour des raisons de convenances personnelles, de céder la présidence de l'Association à Monseigneur Isidore de SOUZA. Dès lors, la présence de l'Evêque et les valeurs morales qu'il incarnait, ont très tôt conféré à l'Agence, un capital de crédibilité et de notoriété qui lui ont permis de bénéficier de la confiance des décideurs et des bailleurs de fonds. Par ailleurs, à travers la rigueur dans les passations des marchés et l'exécution des travaux, le personnel de l'Agence œuvre tant et si bien à confirmer cette confiance au quotidien qu'au fil des années, l'AGETUR a acquis, sans fausse modestie, une réputation d'Agence performante et fiable.

Après le décès subit du très cher et regretté Monseigneur Isidore de SOUZA en 1999, le Président Mathieu KEREKOU a recommandé que son remplaçant soit aussi un membre du clergé béninois. C'est ainsi que Monseigneur Lucien MONSI AGBOKA a été désigné par ses pairs pour représenter les couches défavorisées au sein de l'Association AGETUR.

En 2002, en vue de se conformer à la loi n°2001-07 du 09 mai 2001, portant Maîtrise d'Ouvrage Publique en République du Bénin, l'Association a connu une mutation institutionnelle au terme de laquelle elle est devenue une Société Anonyme avec Conseil d'Administration. Monseigneur AGBOKA a été élu, Président du Conseil d'Administration, fonction qu'il a assumée avec le même charisme que son prédécesseur.

Il faut souligner que suite à ce changement de statut, de nouveaux défis sont apparus : Pour paraphraser Booker T. Washington : « Le succès ne se mesure pas par la position qu'on a atteint dans la vie mais par les obstacles qu'on a dû surmonter sur les chemins de la réussite. » Il eut fallu donc s'organiser pour

transcender l'assujettissement aux divers impôts, la concurrence née de l'émergence de nouvelles agences et diverses autres contraintes inhérentes à la profession. Lorsqu'en avril 2008, Monseigneur AGBOKA a été à son tour, rappelé à l'eucharistie éternelle, les Administrateurs ont à l'unanimité, décidé de confier les rênes de l'Agence au bâtisseur de la première heure et doyen du Conseil. C'est ainsi qu'en décembre 2008, la présidence du Conseil d'Administration a de nouveau échu à votre serviteur.

Ainsi, depuis un quart de siècle, avec le soutien des Ingénieurs et techniciens de haut niveau, j'apporte ma goutte d'eau à l'océan du développement du Bénin. Grâce à l'engagement et au dévouement de tout le personnel, les activités de l'Agence connaissent une croissance continue, en témoigne l'évolution des décaissements dont le cumul passe de 1,5 milliard de francs CFA en 1991 à plus de 313 milliards de francs CFA en 2015. En somme, on peut affirmer que les réalisations de l'AGETUR ont fortement contribué à la naissance d'une conscience urbaine au Bénin, de même qu'à la consolidation d'un véritable secteur de BTP à travers la promotion et l'émergence de plusieurs entreprises et bureaux d'études nationaux.

Toutefois, plusieurs facteurs de risques demeurent des obstacles permanents à gérer notamment :

- ✓ le manque d'organisation des entreprises,
- ✓ le faible niveau de qualification de la main d'œuvre disponible,
- ✓ les retards dans la mise à disposition des fonds de projets,
- ✓ le faible niveau de délégation des travaux par les pouvoirs publics,
- ✓ la non-protection de la profession de maître d'ouvrage délégué.
- ✓ La prolifération des agences non agréées qui opèrent dans le secteur.

Autant d'aléas qui nous ont amené, dans une approche prospective, à nous engager dans la diversification de nos activités et l'ouverture à l'international.

Comme résultats de cette initiative qui se révèle salubre à plus d'un titre, l'AGETUR S.A gère pour le

*Leader dans la maîtrise d'ouvrage
déléguée au Bénin*

Mot du PDG

compte du Fonds Routier, structure relevant du Ministère en charge des Transports, quatre postes de péage/pesage à savoir : Ahouicodji, Diho, Sirarou et Prèkètè. L'Agence assure également pour le compte de la mairie de Cotonou, la gestion concédée du Lieu d'Enfouissement Sanitaire de Ouessè et celui du Centre d'Enfouissement Technique de Takon pour le compte de la commune de Porto-Novo. Dans ce même registre, l'AGETUR S.A. a constitué avec la société SIBEAU un Groupement d'Intérêt Economique dans le cadre d'un partenariat public-privé avec la Mairie de Sèmè-Podji pour la réalisation d'un projet d'amélioration de la gestion des boues de vidange du Grand Nokoué.

Dans la commune de Grand-Popo, l'AGETUR S.A. a acquis un domaine de dix (10) hectares vers la frontière TOGO-BENIN d'HILLACONDI pour y implanter un projet de construction d'un parking gros porteurs et d'un complexe d'affaires et d'équipements marchands. Une convention a été signée avec la commune de Grand-Popo pour la réalisation et l'exploitation de ce projet en BOT (Built, Operate and Transfer).

L'AGETUR S.A. est en partenariat avec la Société GAGE pour exécuter des projets dans le domaine de l'énergie électrique conventionnelle et renouvelable. Déjà, plusieurs contrats ont été signés avec diverses structures pour la réalisation de projets dans le domaine de l'énergie solaire.

Dans le cadre de la mise en œuvre de plusieurs projets, l'AGETUR S.A. apporte son expertise pour la formation des acteurs de la décentralisation (élus locaux, cadres et personnel communal, structure d'appui, etc.) et le renforcement de leurs capacités dans divers domaines tels que la gestion financière, la programmation et la mise en œuvre de l'entretien des infrastructures urbaines, la passation et la gestion des marchés, etc. L'Agence intervient également dans la formation des entreprises du secteur des BTP et métiers connexes. Aussi l'AGETUR S.A. a-t-elle effectué au plan international, plusieurs missions d'assistance technique au profit des agences sœurs du Niger, du Tchad et du Togo.

Depuis 2014, la filiale AGETUR International construit dans le cadre d'une opération immobilière pour le compte de la Société Ivoirienne de Construction et de

Gestion Immobilière (SICOGI), des logements sociaux et économiques à Abidjan en Côte d'Ivoire. A Cotonou et dans plusieurs autres villes du Bénin, l'AGETUR S.A. a acquis des sites en vue de réaliser des opérations de promotion immobilière portant sur des logements de moyen et haut standing.

Au nombre de toutes ces options stratégiques, l'Agence a également décidé en février 2008, de s'engager dans la démarche qualité. Depuis lors et conformément aux exigences de la norme ISO 9001, l'engagement à veiller à l'amélioration continue des performances en vue de la satisfaction des clients, reste permanent.

Paulo Coelho a écrit : « C'est justement la possibilité de réaliser un rêve qui rend la vie intéressante ». Personnellement, j'ai appris par expérience que quand on poursuit avec confiance et détermination son rêve, quand on y travaille avec abnégation et courage, on finit par le voir s'accomplir. Aussi longtemps que Dieu m'accordera le précieux don de vie, je continuerai de rêver plus grand pour l'AGETUR S.A. et pour mon pays, le Bénin.

Mais en réalité, peut-on continuer à affirmer que « si la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée n'existait pas, il aurait fallu la créer » ?

Après 25 années d'expérience, la question mérite d'être posée. Ceci nécessite bien entendu une réflexion profonde devant déboucher sur une nouvelle orientation stratégique. Dans le cadre de la commémoration de ce vingt-cinquième anniversaire de création, une table ronde réunissant tous les acteurs et partenaires de l'Agence est prévue. Mon vœu est que les échanges dudit forum abordent des approches de solutions aux questions essentielles qui se posent aujourd'hui dans le secteur de la maîtrise d'ouvrage déléguée au Bénin.

Sur ce, je souhaite bon vent à l'AGETUR S.A pour les 25 prochaines années et bien au-delà. A cet horizon, nombre de pionniers aurait assurément quitté la barque pour jouir de leur droit légitime à la retraite. Mon souhait le plus ardent est que nonobstant notre départ, l'AGETUR S.A. poursuive résolument sa marche de prospérité vers des acquis plus glorieux afin que ce label demeure toujours porteur de vertus.

Merci de tout cœur.

Lambert KOTY.